

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2026

- 1 - Approbation d'une modification simplifiée du PLU
- 2 - Dérogation aux règles de délivrance d'un permis de construire
- 3 - Convention de servitude pour le passage d'une canalisation d'eaux pluviales avec DAH
- 4 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'USC Hockey sur gazon
- 5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association la Chignolle
- 6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au moto-club de Crest
- 7 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à la boîte en métal
- 8 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au club athlétique cretois
- 9 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'AMOTEC
- 10 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive Saint-louis
- 11 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'entente Crest Aouste de football
- 12 - Subvention annuelle dans le domaine scolaire (RASED)
- 13 - Adhésion de la commune aux associations
- 14 - Participation de la commune au financement du parc naturel régional du Vercors
- 15 - Convention avec le Département pour la prévention spécialisée
- 16 - Convention avec les communes et la sauvegarde de l'enfance pour la prévention spécialisée
- 17 - Service petite enfance : reversement à la CCCPS de l'attribution individuelle revenant à la Ville au titre de l'accompagnement financier prévu à l'article 188 de la loi 2025-127
- 18 - Personnel communal : mise à jour du tableau des effectifs
- 19 - Personnel communal : mandat au CDG26 pour le choix de prestataires chargés de garantir le risque statutaire de la collectivité et la protection sociale complémentaire des agents
- 20 - Personnel communal : adoption d'une charte informatique